SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME, CHARGE DES DROITS DE L'HOMME

LE CABINET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

COMPTE RENDU

Date : Jeudi 23 Mai 2019 **Heure :** 15h20 à 16h00	
1. Objet	Compte rendu de la rencontre entre Madame la Secrétaire d'Etat et le Conseil National des Droits de l'Homme **(CNDH).**
2. Représentant du Secrétariat d'Etat	- Mme la Secrétaire d'État ; - Mme la Directrice de Cabinet ; - M. Le Chef de Cabinet ; - M. le Directeur de la Protection ; - M. le Sous-Directeur de la Protection ; - Un représentant de la Direction de la Promotion; - M. le Conseiller Technique Nimaga ; - Mme la Dircom ; - Un (1) chargé d'études.

3. Structures présentes	- Mme Namizata Sangaré, **Présidente(CNDH)**; - Dr Kodjo, **Vice-Présidente(CNDH)**; - M. Bamba Sindou, **Secrétaire Exécutif (CNDH)** ; - M. Oyourou Didier**(CNDH)** ; - Ba Néné**(CNDH)** ; - Kouassi Kouadio Alfred (**CNDH**) - Touman Janvier DESNOCES (**CNDH**) ; - Mme Konéépse Silué Assata (**CNDH**).
4. POINTS ABORDES	Le jeudi 23 mai 2019, Madame la Secrétaire d'Etat a reçu la visite des membres de la Commission Centrale du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) dans la salle de conférence du Secrétariat d'Etatchargé des Droits de l'Homme de 15h 20 à 16h 00. Cette rencontre avait pour objet la présentation des membres de la Commission Centrale à Madame la Secrétaire d'Etat et quelques préoccupations d'ordre organisationnel. Après la présentation des membres de la Commission Centrale, des préoccupations ont été formulées par la Présidente du Cndh, en particulier : - La lenteur pour la signature du cadre organique des emplois ; - L'organisation de rencontres bimensuelles avec Mme la Secrétaire d'Etat pour faire le point des Droits de l'Homme ; - Le non-respect de la loi instituant le CNDH qui continue d'être considéré comme un Etablissement Public National, créant ainsi des difficultés d'exécution du budget.

	Madame la Secrétaire a d'abord félicité les membres de la Commission pour leur brillante élection. Elle les a ensuite rassuré quand à sa disponibilité pour une franche collaboration pour l'accomplissement de leurs missions. Elle leur a enfin signifié que toutes leurs doléances seront prises en compte. La rencontre s'est terminée par le mot de fin, de Madame la Secrétaire d'Etat qui a remercié les membres du CNDH, suivi d'une séance photos pour immortaliser le moment, et d'un cocktail.
5. Emetteur	Philippe Kouamé, Chargé d'Etudes